Image not found or type unknown

# Donation pour les enfants pour concubin

Par **LIENEMANN sylviane**, le **17/02/2017** à **15:53**

j ai un bien immobilier en indivision avec mon concubin . Je voudrais faire donation de mes parts à mes enfants . comment dois je procéder ? QUELLE Démarche dois je faire et est ce possible ? combien cet acte me coutera

***Extrait des conditions générales d'utilisation du forum :***
***[citation]Les contributions devront l'être en Français, selon un vocabulaire correct et non vulgaire. [fluo]Les messages devront comprendre des formules de politesse[/fluo]. Les membres s'abstiendront de proférer toute insulte ou menace. [/citation]***

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés